

Tables des matières

1.0 Indications générales	P1
2.0 État de livraison	P2
3.0 Montage des inserts de cheminée Staffieri AG O2 + H2O	P2
4.0 Assemblage des inserts de cheminée Staffieri AG O2 + H2O	P3
5.0 Liste des raccordements (Détails voir conduite de raccordement des inserts de cheminée O2 + H2O)	P5
6.0 Raccord à la cheminée	P8
7.0 Protection du bâtiment contre le feu et la chaleur	P9
8.0 Revêtement et isolation thermique	P11
9.0 Premier feu - Mise en service	P12
10.0 Utilisation par l'exploitant	P12
11.0 Sources d'erreur	P15

Annexe : confirmation de livraison et protocole de mise en service

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions de l'achat d'un insert de cheminée Staffieri AG O2 + H2O et de votre confiance. Nous avons regroupé les documents suivants afin de vous aider pour l'assemblage. Veuillez s'il vous plaît respecter les points de la notice de montage et du mode d'emploi. Ceci permettra d'assurer une exploitation sûre, économique et écologique de l'installation.

1.0 Indications générales

Les inserts de cheminée Staffieri AG ont été soumis à un contrôle sous pression. Ces inserts de cheminée O2+H2O sont des inserts à combustible solide. Des morceaux de bois sont, p. ex., autorisés comme matière combustible. Le contrôle de la puissance à valeur nominale de la gamme Mega a été réalisé selon la norme DIN EN 13229 Partie 2 (norme de l'industrie allemande).

Des mesures importantes de l'émission ont été effectuées parallèlement à ce contrôle.

Le résultat de ces contrôles :

- une attestation générale avec le numéro AEAI a été accordée
- les mesurages d'émission ont présenté une infériorité significative des valeurs limites après la 2ème BImSchV (Ordonnance Allemande pour la limitation des émissions) Seulement **nécessaire à partir de 2015** (nous l'avons déjà).

2.0 Volume de livraison

Le corps de la cheminée est revêtu d'une couche de base de couleur anthracite et livré sur une palette emballé dans un sac en plastique. La forme de la porte est réalisée selon votre commande. Le volet de fumée, les pieds de réglage ainsi que les supports d'équerre sont fournis.

3.0 Montage des inserts de cheminée Staffieri AG 02 + H2OP2

ATTENTION Consignes de sécurité

Les consignes suivantes sont à respecter par l'installateur/l'élaborateur des installations. Il est responsable pour l'assemblage professionnel ainsi que pour la fonction irréprochable et la sécurité de l'installation. En cas de non-respect des instructions suivantes et dans le cas de dommages en résultant, la Société Staffieri n'assume aucune responsabilité et toute prétention de garantie est supprimées en pareil cas. Veuillez lire toutes les pages des instructions de montage avant de commencer l'installation.

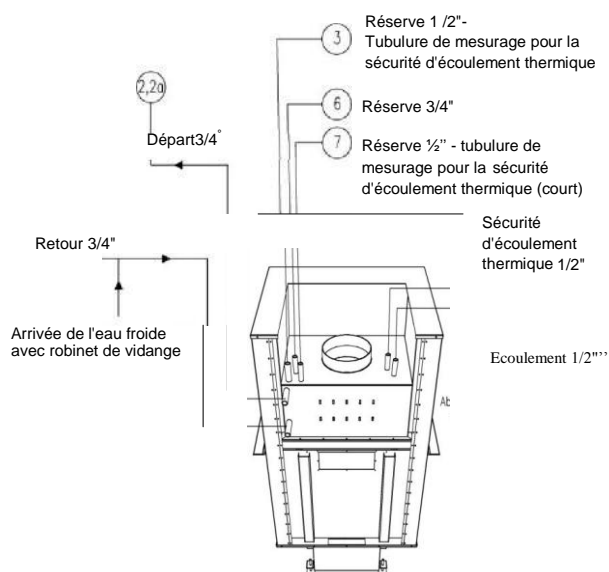
L'installation et la mise en place de l'insert de cheminée O2 + H2O doivent être effectuées par une société spécialisée. En ce qui concerne la mise en place, l'installation et le revêtement de l'insert de cheminée, il est impératif de respecter les lois existantes, les ordonnances relatives à la construction, les directives et ordonnances locales des autorités contre les incendies ainsi que les directives pour les installations de chauffage, le raccordement aux installations à combustible solide et les directives AEAI de la Suisse.

Lors de l'exploitation de l'insert de cheminée O2+H2O l'installation complète, la conduite de raccordement à la cheminée et la cheminée elle-même doivent être réalisées de manière à assurer un fonctionnement en toute sécurité et une protection optimale contre l'incendie. Veuillez s'il vous plaît prendre en compte que la conduite de raccordement de l'insert à air chaud O2 + H2O doit pouvoir être facilement nettoyée.

Mise en service par une société spécialisée

La première mise en service par l'installateur est effectuée en présence du propriétaire de l'installation en se fondant sur le mode d'emploi joint.

Le protocole de réception et de remise se trouvant en annexe confirme la remise du mode d'emploi de l'insert de cheminée O2 + H2O ainsi que le montage professionnel et la mise en service irréprochable par la société spécialisée (installateur).



1. Reflux 3/4"

1a. Amenée 3/4" de l'eau froide et du robinet de vidange

2. Circuit de départ 3/4"

2a. Capteur Interrupteur thermostatique

3. Tubulures de mesurage pour la sécurité d'écoulement thermique 1/2"

4. Sécurité d'écoulement thermique 1/2" - Entrée

5. Sécurité d'écoulement thermique 1/2" - Sortie

6. Réserve 3/4"

7. Réserve 1/2"



2A

4.0 Assemblage des inserts de cheminée Staffieri AG O2 + H2O

Les inserts de cheminée O2 + H2O doivent être uniquement montés dans des pièces et à des endroits dont la construction et le type d'utilisation ne présentent aucun danger. La zone de montage de l'insert de cheminée O2 + H2O ne doit pas comporter de conduites électriques posées dans les murs et le plafond.

L'air de combustion doit suffisamment pouvoir circuler dans l'espace de montage.

La surface de base de l'espace de montage doit être assez grande pour permettre une exploitation conforme aux règles du foyer.

Les inserts de cheminée ne peuvent pas être installés dans :

- des cages d'escalier (excepté dans des immeubles n'ayant pas plus de deux appartements)
- dans des couloirs accessibles.
- dans des pièces où sont traités, entreposés ou fabriqués des matériaux ou mélanges inflammables ou explosifs, présentant ainsi un risque d'inflammation ou d'explosion.
- dans des locaux ou des appartements aérés par des installations de ventilation (exceptions à cette directive : voir DIN EN 13229)

Arrivée de l'air de combustion

Une arrivée suffisante d'air frais doit être assurée pour les inserts de cheminée Staffieri installés dans des pièces d'habitation et chaufferies, dont l'air de combustion est extrait de la pièce d'installation.

L'approvisionnement en air de combustion

L'exécution des pièces d'installation est effectuée dans le cadre des règlements nationaux valables pour la construction ainsi que des ordonnances relatives aux installations de chauffe. Les ordonnances sur les installations de chauffe s'orientent sur les ordonnances modèles pour les installations de chauffe et sur celles de l'AEAI Suisse. L'approvisionnement en air de combustion est valable pour toutes les pièces ayant des installations de chauffe présentant une puissance de chauffe de 5 - 20 kW quand la pièce :

- a) présente une porte ou une fenêtre pouvant être ouverte (pièces avec raccord à l'air extérieur) et un volume d'au moins 4 m³/kW de chaleur totale nominale.
- b) est reliée à d'autres pièces avec un accès à l'espace extérieur (raccordement à l'air de combustion).
- c) dispose d'une ouverture vers l'extérieur avec une surface libre d'au moins DIM 150 ou deux ouvertures de DIM 80 chacune ou des conduites avec des surfaces similaires d'écoulement.
- d) Une ouverture de DIM 150 doit être réalisée pour l'air de combustion entre la pièce d'installation et les pièces ayant une liaison vers l'extérieur.

- e) La condition décrite sous le point c) est valable pour les installations de chauffe de plus de 5 kW jusqu'à une puissance de 20 kW.

Exigences principales à l'approvisionnement en air de combustion :

Les ouvertures pour l'air de combustion et les conduites de combustion ne doivent pas être obstruées ou encombrées, sauf si des dispositifs de sécurité particuliers ont été mis en place pour assurer une exploitation conforme de l'insert de cheminée avec une section libre pour la circulation.

La section nécessaire ne doit pas être rétrécie par l'application d'une fermeture ou d'une grille.

Un approvisionnement suffisant en air de combustion peut être également assuré d'une autre manière.

>> **!! ATTENTION !!** Tout manque d'oxygène dans la pièce de l'installation représente un **DANGER DE MORT !!!**

>> Dommage à l'installation: le manque d'air de combustion peut causer un goudronnage et une formation de gaz de combustion!!



Clapet d'air dim. 150 mm
pour le raccordement à la conduite d'air.

Raccord du clapet d'air

L'assiette du clapet d'air est déplacée avec un câble d'acier fabriqué à partir d'un fil de corde de piano. Un tube en caoutchouc protège de l'humidité et de la poussière : la fonctionnalité doit être contrôlée avant le montage. **(IMPORTANT)**

Le clapet présente une résistance importante

- 1) Est-ce que le clapet est endommagé ou présente un pli important ?
- 2) Est-ce que de l'eau s'est infiltrée et le fil d'acier de la corde à piano est rouillé ?
- 3) Ou est-ce que le tube du clapet DIM 150 présente une forme trop ovale ?

En cas d'apparition d'un de ces problèmes, nous vous prions de contacter la société Staffieri AG et de communiquer l'incident par téléphone au 0041 71 966 38 16.

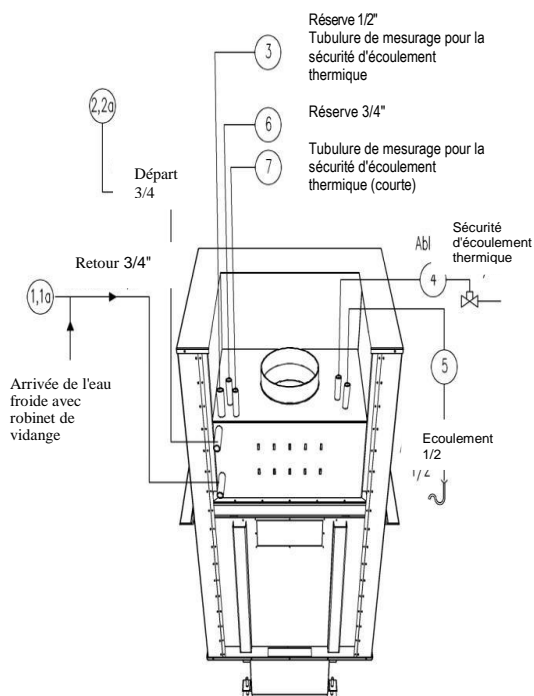
Ne pas le monter dans ce cas.

La zone du clapet d'air frais ne doit pas dépasser une température de max. 60 °C.

L'insert de cheminée de Staffieri AG est à installer à l'endroit prévu et doit être parfaitement mis de niveau. La hauteur de la pièce est à prendre en compte. Veillez également à ce que le sol de la pièce puisse porter le poids de l'insert de cheminée remplie. La hauteur de l'installation est à respecter. Dans les nouvelles constructions, il faut tenir compte du fait que le plafond sera enduit par la suite.

La hauteur de la pièce est à prendre en compte. Il est en de même pour la hauteur du revêtement du sol.

5.0 Liste des raccords (détails voir conduites de raccordement de l'insert de cheminée)



1. Réflux 3/4"

1a. Arrivée de l'eau et robinet de vidange

2. Circuit de départ"

2a. Interrupteur à capteur thermostatique

3. Tubulures de mesurage pour le dispositif de sécurité d'écoulement thermique 1/2"

4. Sécurité d'écoulement thermique 1/2" - Entrée

5. Sécurité d'écoulement thermique 1/2" - Sortie

6. Réserve 3/4"

7. Réserve 1/2"



2A

Raccord du côté du chauffage :

Accessoires pour le raccordement à une installation fermée selon DIN EN12828

L'installation de l'insert de cheminée à un chauffage central est à effectuer par une société spécialisée.

L'installation de l'insert de cheminée doit être effectuée en relation avec un réservoir d'accumulation.

La température d'entrée maximale est à limiter pour les installations à combustible solide sur max. 90 °C selon DIN EN12828. La surpression totale autorisée de max. 2,5 bar ne doit pas être dépassée. Les installations de chauffage installées selon DIN EN12828 et exploitées avec un combustible de bois solide doivent être complétées par le montage d'une sécurité d'écoulement thermique. (p. ex. Caleffi 543)

Les conduites d'eau ne doivent pas être fermées.

Sécurité d'écoulement thermique

Une thermovanne homologuée Caleffi série 543 ou une vanne similaire est à installer dans la conduite d'arrivée et se déclencher à une température minimale de l'eau de 95 °C.



L'entreprise spécialisée chargée de l'installation doit fournir le dispositif de sécurité d'écoulement thermique. L'entreprise spécialisée a également l'obligation d'informer l'utilisateur de l'installation que la fonctionnalité du dispositif de sécurité

d'écoulement thermique doit être contrôlée annuellement. La puissance nominale exigée par l'insert de cheminée O2 + H2O ne doit pas être inférieure à la valeur indiquée. Une pression d'arrivée de l'eau froide doit s'élever à 2.0 bars. L'insert de cheminée doit être mis hors service, si la pression hydraulique baisse exceptionnellement en dessous de 2,0 bars.

L'échangeur thermique de sécurité installé dans l'insert de cheminée évacue le surplus de chaleur de l'insert de cheminée. Il ne peut pas être utilisé comme chauffe-eau pour la production d'eau chaude.

Valve de sécurité



L'insert de cheminée doit être sécurisé avec une valve de sécurité présentant une pression de réponse de 3 bars et un diamètre de valve d'au moins 15 mm à l'endroit le plus élevé. Les valves de sécurité doivent présenter le marquage CE selon la norme DIN EN12828.

La conduite de purge est à monter de façon à éviter tout accroissement de pression et à pouvoir librement observer le bout de conduite.

Vase d'expansion



Le vase d'expansion possède une membrane homologuée CE pour compenser les fluctuations de pression dans les installations de chauffe durant le procédé de chauffe ou le refroidissement de l'installation. Elle est certifiée CE.

Couleur : rouge

Le vase d'expansion et la conduite du vase d'expansion doivent être dimensionnés selon DIN EN12828 et ne doivent pas être munies de vannes d'arrêt.

Valve à clapet



La valve à clapet pour les vases d'expansion à membrane est à monter dans les installations de chauffage selon DIN EN12828 à l'entrée de l'eau de la cuve de dilatation. Elle est en laiton et munie d'un robinet de vidange et d'un joint. La valve d'arrêt est sécurisée avec un capuchon et un plomb contre une fermeture involontaire. Pour le contrôle ou le remplacement des vases de dilatation sans vidange de l'installation. La cuve peut être vidée au robinet de purge pour procéder au contrôle de la fonctionnalité. Pression nominale PN 10. La température de service maximale est de 120 °C.

Branchement de la conduite de départ et de retour

Branchez les conduites d'arrivée et de retour de l'insert de cheminée (Branchements 1 et 2) en vous conformant au schéma d'installation souhaité. Posez les conduites de départ et de retour de l'insert de cheminée (vous conformant au plan fourni (Dimension des conduites 3/4"

Branchement de la sécurité thermique d'écoulement

Vissez la sécurité thermique d'écoulement sur l'entrée du „serpentin de refroidissement“ No 4 (Echangeur de chaleur en acier dans l'insert de cheminée). Respectez le sens d'écoulement du dispositif de sécurité thermique d'écoulement. Insérez le capteur de température de sécurité thermique d'écoulement dans le branchement No 3. Veillez à assurer un bon contact thermique du capteur avec l'insert de cheminée.

Amenez la conduite d'eau froide à l'entrée de la sécurité thermique d'écoulement (No 4) de manière à ce que le flux d'eau froide soit bloqué par la sécurité thermique d'écoulement.

Branchez la conduite d'écoulement à la sortie de l'installation de refroidissement No 5. La pression d'écoulement de l'eau froide doit au moins atteindre 2 bar. Dans la mesure où la pression d'eau continue à baisser dans des cas d'exception, l'installation à foyer à combustible solide doit être mise hors service. L'échangeur de chaleur de sécurité intégré est exclusivement destiné à évacuer la chaleur excédentaire de l'insert de cheminée. Il ne doit jamais être utilisé comme réchauffeur continu pour la production d'eau chaude. **Ces conduites constituent seulement un dispositif de sécurité.** Assurez donc un départ et un retour sans obstacle dans ces conduites, c;-à-d. ne placez aucune vanne d'arrêt ou autre obstacle. Branchez la conduite d'écoulement du No4 dans un écoulement d'évacuation. Vérifiez avant la mise en service si cet écoulement est branché et fonctionnel.

Vérifiez avant la mise en service la fiabilité de fonctionnement de la sécurité thermique d'écoulement

Branchement de l'interrupteur thermostatique (Régulateur thermostatique)

L'interrupteur thermostatique (régulateur thermostatique) mesure la température de l'eau dans l'insert de cheminée O2 + H2O. Lors de l'atteinte de la température réglée sur l'interrupteur thermostatique, il actionne les appareils telq que la popmpe ou le moteur de la vanne mélangeuse. Insérez avec précaution le capteur de l'interrupteur thermostatique dans le branchement 2 a et vissez fermement l'interrupteur thermostatique. Veillez à nouveau à assurer un contact thermique satisfaisant du capteur dans le branchement 2a.

Réglages de l'interrupteur thermostatique:

Réglez l'interrupteur thermostatique du thermostat de l'insert de cheminée sur 45° C. Effectuez un test de fonctionnement de l'interrupteur thermostatique.

Lors d'une utilisation avec un ballon tampon, nous recommandons un réglage différentiel en relation avec un relèvement de la température de retour. Vous trouverez les réglages à employer dans la description du régulateur.

Branchement du dispositif de purge automatique

Lors du remplissage d'eau de l'insert de cheminée, veillez au bon fonctionnement du dispositif automatique de purge d'air (flux d'air clairement perceptible°.

Branchement du robinet de vidange

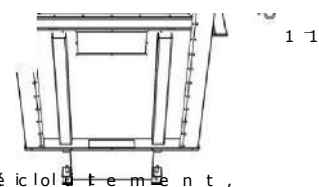
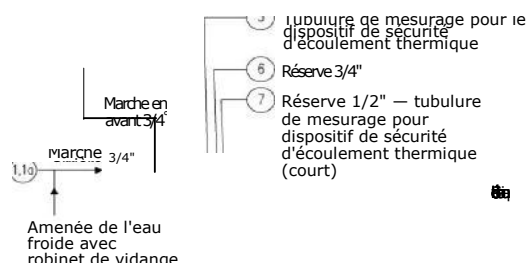
Branchez le robinet de vidange sur le branchement No 1a. Lors d'une vidange de la chaudière, envoyez l'eau dans un conduit d'évacuation.

Branchement de la valve de sécurité et du manomètre (thermo-manomètre)

Vissez la valve de sécurité au raccord et veillez à ce que la valve de sécurité soit montée à l'emplacement le plus élevé de l'insert de cheminée. Dirigez la conduite de purge de la valve de sécurité directement vers un dispositif d'écoulement. Un thermo-manomètre est toujours à utiliser à proximité de la conduite de remplissage. Afin de contrôler la pression lors du remplissage de l'installation et pouvoir régler en conséquence.

Relèvement de la température de retour

Pour éviter la formation d'eau de condensation, il est nécessaire de conserver une température d'au moins 60 °C durant une exploitation permanente. La température de retour ne doit pas descendre en dessous de 45 °C.



6.0 Raccord à la cheminée

! DOMMAGE À L'INSTALLATION : par un tirage inadapté de la cheminée. La pression de circulation nécessaire doit être conservée.

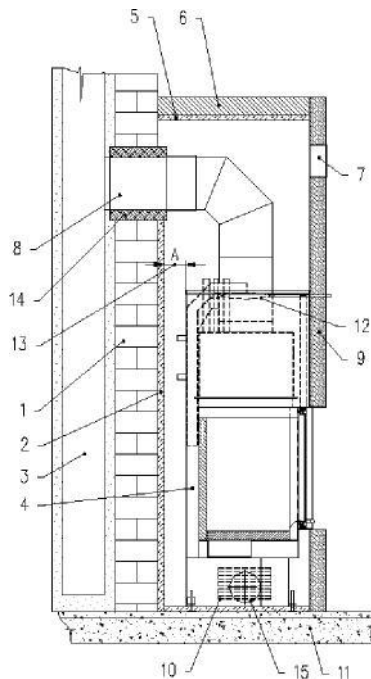
INDICATION D'UTILISATION : l'absorbeur

Raccord et mesure

Le raccord de l'insert de cheminée à la cheminée est à effectuer dans le cadre des dispositions locales applicables aux constructions. Une cheminée correctement dimensionnée est nécessaire pour assurer la fonctionnalité irréprochable de l'installation de combustion. Le dimensionnement est effectué selon DIN 4705 en prenant en considération la norme DIN 18160. Le calcul doit se baser sur le flux massique des gaz brûlés pour un fonctionnement à pleine puissance thermique nominale.

Branchez le tube de fumée (tôle d'acier avec une épaisseur de paroi de 2 mm) au raccord N° 12. Si nécessaire, utilisez tout d'abord une pièce de réduction, en accord avec le ramoneur local, pour réduire la conduite de raccordement au diamètre de votre cheminée. La pièce de raccordement entre l'insert de cheminée et la cheminée doit être aussi courte que possible et être montée en inclinaison (angle entre 45° et 60°) vers la cheminée. Le tube d'échappement doit être étanche au gaz et être muni, si nécessaire, d'une ouverture de nettoyage permettant de facilement le nettoyer. La mise en place de la cheminée doit être choisie de façon à réduire considérablement la condensation. Si l'insert de cheminée devait être raccordé à une installation de chauffage déjà existante, nous conseillons une expertise de la cheminée par un ramoneur compétent avant de procéder à l'installation de l'insert de cheminée.

7.0 Protection du bâtiment contre le feu et la chaleur



Pour les murs protecteurs
Protection contre le feu, matériel
isolant, p. ex. Silka 250



1. Mur extérieur en matériau non combustible, tuile, brique, pierre, etc.
2. Isolation en Silka 250 ou matériau similaire
3. Cheminée
4. Insert de cheminée
5. Plafond en matériau minéral non combustible, p. ex. Silka 250
6. Isolation au moins à 10 cm du plafond au dessus de l'insert
7. Ouverture de convection de 15 x 25 cm ou plus, pour brassage et refroidissement
8. Pièce de raccordement à la cheminée
9. Tablier
10. Ouverture d'air inférieure 15 x 25 cm
11. Sol en béton
12. Clapet de régulation
13. Distance au mur d'au moins 5 cm
14. Parement mural
15. Ouverture d'amenée et de combustion de l'air, dim. 150 mm ou 2 x dim. 80 mm

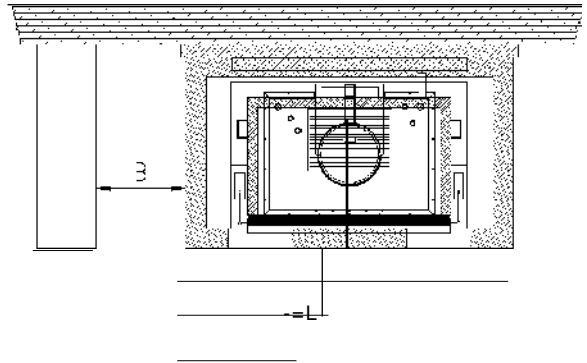
Attention : si le mur extérieur est composé d'un matériau combustible, p. ex. mur confectionné ou colombage, il est nécessaire de prévoir une paroi de protection contre le feu d'au moins 10 cm en briques Ytong.

7.0 Consignes de sécurité pour la protection du bâtiment contre le feu et la chaleur

Écart par rapport aux éléments ou objets combustibles

Les écarts min. suivants sont à respecter par rapport aux objets combustibles comme p. ex. les meubles :

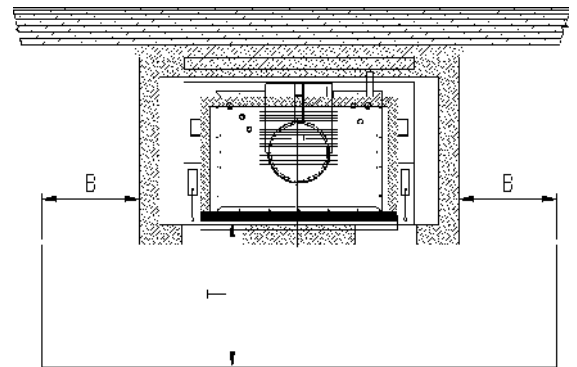
- A. Dans la zone de rayonnement de l'ouverture du foyer : au moins 80 cm
- B. Entre les meubles et le revêtement de la cheminée : au moins 5 cm



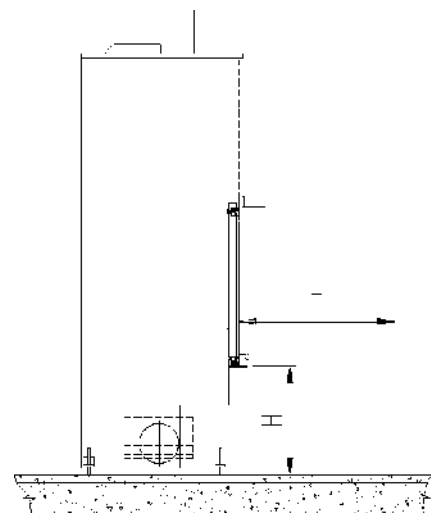
Les sols devant et à côté du foyer

Le sol devant et à côté du foyer est à protéger d'éventuelles étincelles. Pour les sols combustibles, p. ex. tapis, bois, ces derniers sont à protéger avec un revêtement assez épais et non combustible ou à remplacer par un autre revêtement non combustible.

p = profondeur 80 cm
l = Dépassement latéral 5 cm de l'empiètement avec un revêtement latéral, pour les portes à verre 80 cm sur le côté



H = hauteur jusqu'au fond du foyer 40 cm
P = profondeur 80 cm



8.0 Revêtement de l'insert de cheminée Staffieri AG 02 + H2O

Ce n'est qu'après le contrôle de toutes les fonctions et de l'étanchéité de tous les raccords que le revêtement ou le mur entourant l'insert peut être réalisé.

Revêtement nécessaire et isolation thermique

L'isolation thermique nécessaire s'élève à :

- Au sol : 10 mm d'air
- Parois 80 mm
- Paroi arrière 170 mm
- Plafond 130 mm
- Face avant 60 mm

9.0 Premier feu - Mise en service

À remplir avec de l'eau

Avant la première mise en service, il est nécessaire de s'assurer que l'installation de chauffage et l'insert de cheminée 02 + H2O soient remplis d'une quantité suffisante d'eau. Ceci est à contrôler à l'aide d'un manomètre à pression (pression de remplissage 1,0 à 1,5 bars). Veillez également durant le remplissage de l'insert de cheminée à une aération correcte via la valve d'aération.

1. DOMMAGES À L'INSTALLATION causés par une mise en marche incorrecte

La première mise en marche est à effectuer par le monteur de l'installation ou toute autre personne compétente. Le montage correct de tous les composants de l'installation ainsi que le bon réglage et la fonctionnalité des dispositifs de réglage et de sécurité sont à contrôler avant la première mise en service. La société spécialisée ou toute autre personne compétente dans le domaine de l'insert de cheminée 02 + H2O doit informer l'utilisateur sur la commande et la maintenance de l'insert de cheminée 02 + H2O, tous les dispositifs complémentaires inclus, tout particulièrement la fonction de l'équipement technique de sécurité ainsi que les mesures correspondantes, lesquelles permettent une exploitation sûre.

1 Un protocole de mise en service doit être impérativement établi et une attestation doit être remise à l'utilisateur !! Une copie doit également être envoyée au fabricant Staffieri AG. (Voir protocoles en annexe)

Les inserts de cheminée Staffieri AG ont été soumis à un contrôle de la pollution au TÜV (contrôle technique) de Munich. Les mesures d'émissions ont permis de prouver que les valeurs limites nécessaires selon 2 BImSchV sont significativement inférieures. Les inserts de cheminée Staffieri AG sont autorisés pour une utilisation de combustibles solides. Les inserts de cheminée Staffieri AG sont des installations de combustion chargées à la main. Le type de combustion des inserts de cheminée Staffieri AG est le feu à grille (le bois est posé de façon centrale dans le foyer).

10.0 Commande par l'opérateur

Cet insert de cheminée 02 + H2O moderne permet de brûler des combustibles solides, tels que des morceaux de bois, de manière écologique.

Il est cependant important de prendre les points suivants en considération avant chaque mise en service ainsi qu'avant chaque saison de chauffe.

- L'insert de cheminée Staffieri et la totalité de l'installation de chauffage doivent être remplis avec une quantité d'eau suffisante.
- Seuls des morceaux de bois secs (humidité résiduelle 10 - 15%) sont à utiliser pour un feu à bois.
- Le thermostat de la cuve pour la pompe de circulation ne peut être réglée sur une température supérieure à 35 °C.
- Veillez à l'étanchéité des joints de la porte. Remplacez-les immédiatement en cas de dommages.
- Contrôlez la fonctionnalité du clapet d'air.
- Contrôlez également la fonctionnalité du dispositif de sécurité thermique.

INDICATION D'UTILISATION

Pour les foyers à combustible solide en bois, la mise en service de l'insert de cheminée est uniquement autorisée avec les portes et fenêtres fermées.

Combustibles autorisés et exploitation à émission réduite

L'insert de cheminée est aquifère et fabriqué à base d'acier de 5 et 4 mm. Il est homologué pour un chauffage au bois. Les bûches sont à entreposer pendant 2 ans dans un environnement aéré et sec (humidité résiduelle 10 - 15%). Du bois trop humide provoque un feu couvant et donc la formation de goudron, mais aussi de condensat, ce qui peut endommager la cheminée. On note en pareil cas un encrassement excessif de l'appareil. La combustion de déchets, tout particulièrement de matières plastiques, d'emballages, de bois revêtu et traité, endommage l'insert de cheminée et est en plus interdit par la loi sur le contrôle de la pollution. Le bois mort, le papier et les petits morceaux de bois doivent uniquement être utilisés pour l'allumage.

Mise en service de l'insert de cheminée

Veillez respecter les instructions suivantes pour allumer le foyer :

- 1.) Ouvrez toujours le clapet de régulation avant chaque mise en service.
- 2.) Le clapet de régulation doit être ouvert durant la chauffe et le foyer fermé. La pression de refoulement peut uniquement être réglée par actionnement du clapet de régulation quand le foyer est fermé.
- 3.) Veillez à un approvisionnement suffisant en air frais.
- 4.) Contrôlez la pression de refoulement avant de chauffer durant la période transitoire, p. ex. en cas de températures extérieures froides. Ouvrez les portes de l'insert de cheminée et tenez un briquet ou une allumette dans la fente. Si la flamme n'est pas aspirée dans le foyer, il faut générer un tirage plus important de la chaleur (feu d'amorçage) par une poussée dans la cheminée (feu d'amorçage : génération de courte durée d'une chaleur importante en brûlant du papier journal).
- 5.) L'ajout de matériel combustible dans l'insert de cheminée est effectué par la porte du foyer, qui est toujours à fermer durant l'allumage. L'apport

en air de combustion doit être effectué avec le clapet d'air frais ouvert. Posez des petits morceaux - selon l'insert de cheminée de bois (1 kg - 2 kg) et allumez-les.

- 6.) Posez les cubes d'allumage à l'arrière du foyer, mais dans le bois d'allumage et à de différents endroits. Fermez la porte du foyer et attendez jusqu'à ce que le petit bois soit bien allumé, et donc le foyer ainsi que la cheminée soient préchauffés. Insérez à présent des morceaux de bois selon l'insert de cheminée (1 kg de bois correspond à env. 4 kW). N'utilisez pas d'essence, d'alcool à brûler ou autre matière similaire pour ranimer le feu.
- 7.) Le feu doit à présent être clair et intense.
- 8.) Le clapet de régulation peut être fermé après env. 30 minutes ou quand le premier ajout de bois est entièrement brûlé. La puissance de chauffe dépend de la quantité de matières combustibles utilisées et de l'humidité de ces dernières.

Rinçage de la vitre

Le système haut de gamme de rinçage de la vitre de la société Staffieri AG exige l'utilisation de bois sec. L'air secondaire circule sur la vitre en céramique et permet d'éviter en grande partie l'encrassage de la vitre. Le reste est alors assumé par l'insert de cheminée, vous pouvez donc prendre place dans votre fauteuil vous et apprécier votre feu.

Rajouter du bois

- 1.) Ouvrir entièrement le clapet de régulation au tube de fumée.
- 2.) Ouvrir lentement la porte du foyer afin d'empêcher les tourbillons qui favorisent les dégagements de fumée. (Toujours utiliser des gants pour limiter les risques).
- 3.) Poser le bois sur la braise.
- 4.) Refermer la porte du foyer.
- 5.) Fermer à nouveau un peu le clapet de régulation jusqu'à ce qu'une position optimale soit atteinte.

Nettoyage de la vitre des portes de l'insert de cheminée 02 + H2O

Les portes de l'insert de cheminée possèdent un dispositif de rinçage de la vitre, ce qui permet d'éviter un encrassement prématuré de la vitre. Si la vitre n'est pas propre, elle doit être nettoyée à l'état froid ou mouillé en utilisant un nettoyant de vitres Staffieri AG. Ne pas utiliser d'agents nettoyants abrasifs.

Maintenance et nettoyage de l'insert de cheminée 02 + H2O par l'utilisateur

Les portes de l'insert de cheminée doivent se fermer facilement. Le cordon d'étanchéité de l'insert de cheminée doit être contrôlé au moins une fois par an en vérifiant l'absence de fuites éventuelles ou de dommages. Pour les foyers à combustible solide, la mise en service de l'insert de cheminée est uniquement autorisée avec les portes et fenêtres fermées ainsi qu'avec une fenêtre et un joint en parfait état.

Afin de conserver un degré d'efficacité optimal de l'insert de cheminée, il est recommandé de nettoyer souvent les résidus de suie et de cendre. Nous conseillons d'effectuer au moins tous les 2 mois un nettoyage durant la période de chauffe. Ceci est effectué avec un outil adapté, p. ex. avec une brosse, à travers l'ouverture du foyer (porte).

L'élimination régulière des résidus dans l'insert de cheminée et de la conduite de raccordement est importante.

! Des dépôts excessifs présentent un danger d'incendie !

Vider la cuve à cendre

La cendre doit être retirée ponctuellement de la cuve à cendre. Ceci est effectué avant toute nouvelle utilisation. Veillez à ce qu'aucune étincelle ne s'échappe de la cuve à cendre durant le transport de celle-ci. Recouvrez la cuve à cendre avec des agents adaptés, p. ex. une pièce en tôle ou utilisez un cendrier, par mesure de sécurité. Ne videz pas la cuve à cendre dans la poubelle quand les cendres sont encore chaudes. Prenez aussi en considération que la cendre est un bon engrais.

Risque de gel

Si l'insert de cheminée ou l'installation de chauffage n'est pas utilisée durant l'hiver, un risque de gel peut se présenter. Il est donc nécessaire d'évacuer l'eau de l'installation. Veillez à ce que les armatures de montage, tels que coulisseau, valves, ventilation, etc. soient ouvertes. L'échangeur thermique de l'insert de cheminée doit entièrement être vidé par soufflage.

11.0 Sources d'erreur / pannes

Panne / symptôme	Causes possibles / source
De la fumée est évacuée par la porte après l'allumage de l'insert.	<ul style="list-style-type: none"> - Le clapet de régulation est fermé. Contrôler la position du clapet de régulation ! - Ouvrir d'abord un peu la porte, attendre et l'ouvrir ensuite complètement (quantité octuple du conduit de cheminée par une ouverture rapide de grandes portes ! - Angle de 90°, contrôler l'angle d'inclinaison (mouvement tourbillonnaire) ! - La traction dans la cheminée est trop faible ! <p>Contrôler le conduit de cheminée ! Longueur env. 4,0 m sur Contrôler le clapet de régulation / la coupe transversale ! Consulter un ramoneur !</p>
Le feu est difficile à allumer et s'éteint après peu de temps.	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler le clapet d'air frais ! Le clapet d'air doit être ouvert ! L'insert de cheminée nécessite une quantité d'air suffisante ! - Le clapet de régulation est fermé. Ouvrir la position du clapet de régulation ! - Ne remplir le foyer de la cheminée qu'avec max. 4 kg ! (env. 4 kW / 1 kg de bois !) - Contrôler l'humidité du bois ! N'utilisez que du bois sec et entreposé pendant au moins 2 ans ! Humidité résiduelle de 10 - 15%
De l'eau se trouve sous l'insert de cheminée, le dispositif d'écoulement thermique goutte	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'étanchéité de tous les raccords ! (1,5 - 2 bars) - Contrôler le dispositif d'écoulement thermique.
La porte de l'insert de cheminée attire de l'air ou de ferme pas correctement !	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la fermeture - La position du joint n'est pas correcte ou s'est défaite ! Contrôler l'étanchéité !
Les vitres deviennent sâles/noires	<ul style="list-style-type: none"> - Poser la bûche à l'arrière et en travers dans le foyer ! (Condensation, évacuation de gaz au front ! <p>Contrôler l'humidité du bois ! N'utilisez que du bois sec et entreposé pendant au moins 2 ans ! Humidité résiduelle de 10 - 15%</p>
Le foyer de l'insert de cheminée est rapidement revêtu de goudron/formation rapide de suie brillante	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la fonctionnalité de l'unité de la valve ! (les pompes fonctionnent, min. 40 °C) Température de service ! <p>Réduction trop faible, aucune réelle combustion ! Contrôler le bois ! N'utilisez que du bois sec entreposé pendant au moins 2 ans !</p>
Le réservoir d'accumulation n'est pas chargé, l'eau chaude n'arrive pas dans le système de chauffe, l'insert de cheminée ne transmet pas de température.	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif d'écoulement thermique ouvert/coule ! Contrôler la fonction ! - Contrôler la marche en avant/en arrière ! Les raccords sont ouverts et les pompes fonctionnent ! - Réglage du système, régulation, température d'utilisation, température marche avant/arrière, etc. sont à contrôler !
L'empêchement est trop chaud, la valve de surpression s'ouvre toujours.	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la pompe de circulation ! <p>Contrôler la circulation du circuit de chauffe !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'air dans le système ! Contrôler le niveau d'eau et la purge d'air ! - Contrôler la fonctionnalité du dispositif d'écoulement thermique, la pression de l'eau doit s'élever à 1,5 - 2 bars

Protocole de mise en service d'un insert de cheminée 02 + H2O

Veillez s'il vous plaît confirmer les étapes suivantes point par point ! À envoyer en copie au fabricant !

N° / étape	Travaux et contrôles effectués	Contrôlé	Réglé	Mesuré
1	Le dispositif d'écoulement thermique est raccordé selon le mode d'emploi			
2	Le dispositif d'écoulement thermique est raccordé, réglé et la fonctionnalité contrôlée selon le mode d'emploi.			
3	L'interrupteur à thermostat / le régulateur différentiel de pression est installé et raccordé			
4	Le niveau d'eau et la pression de l'installation sont contrôlés et réglés.			
5	Aération complète de l'insert contrôlée.			
6	Arrivée de l'air de combustion contrôlée.			
7	Conduit de la cheminée contrôlé selon les valeurs applicables pour les cheminées (12 Pa).			
8	Température des gaz brûlés 400 °C			
9	Teneur en oxygène 13%			
10	Émission CO2 1150 mg/m3			
11	Poussière 40 mg/m3			
12	L'utilisateur a été instruit sur la maintenance et le nettoyage de l'insert de cheminée.			
13	L'utilisateur a été informé sur la maintenance et les contrôles nécessaires au moins tous les deux mois durant la saison de chauffe.			
14	L'utilisateur a été informé sur les dangers durant l'exploitation.			

Type : Utilisateur : Société d'installation du chauffage :

Année de construction : Rue :

N° de fabrication Lieu :

Date de la mise en service : Date de livraison : Signature de l'utilisateur :

!! Copie par télécopie à : Staffieri AG, Inserts de cheminée, Dpt. technique 0041 71 966 52 61